

D. S'il y a lieu?—R. Oui, s'il y a lieu.

D. C'est un moyen bien légitime?—R. Oui.

D. C'est une réserve en plus de toutes les réserves d'inventaire?—R. Oui. Les ajustements de la réserve d'inventaire sont montrés séparément dans l'état parce que les ajustements ne sont pas faits dans les résultats des rayons, et afin de s'en tenir exclusivement aux bénéfices des rayons les ajustements d'inventaires furent indiqués séparément dans cet état.

DÉPENSES

Dans l'état TT-3 est donné un sommaire des dépenses totales imputées aux rayons dans chacune des dix années, de 1924 à 1933 inclusivement. Les montants inclus dans les différents item de dépenses d'intérêt et de dépréciation ont été éliminés dans le total et sont indiqués séparément dans cet état et les totaux ont été reportés dans l'état TT-1. Tous les item de dépenses accusent une augmentation substantielle en 1928 et 1929 à cause de l'agrandissement du magasin de Toronto qui provoqua une augmentation des dépenses d'exploitation. Depuis 1930, les dépenses, à part les intérêts et la dépréciation, ont fléchi de \$6,707,495 à \$5,547,166, ou à raison de 17 p. 100, et cette réduction fut accomplie en grande partie par des diminutions dans les salaires. Les loyers imputés aux rayons ont augmenté au cours des dernières années à cause des améliorations faites aux immeubles et à l'agencement.

D. Des diminutions de salaires ont contribué—ont grandement contribué à une réduction de 17 p. 100 dans les dépenses d'exploitation?—R. Oui.

D. C'était en 1930?—R. Oui.

D. C'est-à-dire que \$1,200,000 représentait la réduction. Vous dites "accomplie en grande partie par des diminutions de salaires." Pouvez-vous me dire dans quelle mesure ces diminutions de salaires y ont contribué?—R. Ceci est mentionné dans notre rapport sur les salaires.

D. Il en est question?—R. Oui.

M. LISLEY: C'est le moment de nous en parler.

Le président:

D. C'était plus d'un million, n'est-ce pas?—R. Cela représentait la réduction totale des dépenses.

M. Sommerville:

D. La réduction totale des dépenses attribuables à la diminution des salaires?—R. J'ignore le montant exact. La réduction, entre 1930 et 1933, dans les salaires payés par les unités de Toronto, sans compter la direction, était de \$1,400,000.

D. Il y eut une petite diminution. Il y eut une réduction de personnel d'environ 10 p. 100 dans le bureau de Toronto?—R. C'est-à-dire, dans le montant total des salaires.

Le PRÉSIDENT: A tout événement, une réduction substantielle dans les salaires eut lieu en 1930?

Le TÉMOIN: Cela comprend le comptoir postal de Toronto.

M. Sommerville:

D. Et il y eut au cours de l'année précédente, 1929, une augmentation substantielle dans les charges fixes sous la forme d'un gros loyer qui devait être payé au trust de valeurs?—R. C'est à part des intérêts et de la dépréciation. Ce sont simplement les dépenses des rayons; les loyers à *Simpsons Limited* n'y sont pas compris.